

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2019

DELIBERATION N°2019.00228

SAINT-ETIENNE - ZAC CHATEAUCREUX - DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC METROPOLITAIN D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION EK N°176 SITUEE 21 RUE CUGNOT

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 41

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 42

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Claude LIOGIER, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, Mme Stéphanie CALACIURA, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

Le 20 juin 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190613-D20190022810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190620

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2019

SAINT-ETIENNE - ZAC CHATEAUCREUX - DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC METROPOLITAIN D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION EK N°176 SITUEE 21 RUE CUGNOT

Par délibération du 13 juin 2019, le Bureau de Saint-Etienne Métropole a constaté la désaffectation du domaine public de l'ancien espace public, dénommé «place du Géant », situé 21 rue Cugnot à Saint-Etienne sur une partie de la parcelle cadastrée section EK n°176.

Cet espace public, qui fait partie de la ZAC Châteaureux, avait été aménagé par l'EPA de Saint-Etienne de façon temporaire, dans l'attente de son acquisition en vue d'accueillir un programme immobilier.

Au terme des dispositions de l'article L 2141-1 du code général des propriétés des personnes publiques, le Bureau doit se prononcer à présent sur le déclassement du domaine public de cette emprise, préalablement à sa cession à l'EPA de Saint-Etienne.

L'EPA a émis le souhait d'acquérir ce terrain, inutile à Saint-Etienne Métropole, en vue de la réalisation d'un programme immobilier prévu dans le cadre de la ZAC Châteaureux – îlot Tête du Soleil.

Préalablement à la vente de ce terrain, et à la suite de la constatation de sa désaffectation, il est nécessaire de prononcer son déclassement du domaine public métropolitain.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le déclassement du domaine public métropolitain du terrain d'environ 570 m², situé 21 rue Cugnot à Saint-Etienne, à détacher de la parcelle cadastrée section EK n°176.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Pour le Président,
Par délégation,
Le Premier Vice-Président,**



Hervé REYNAUD